

Billet du jour

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

effort sur le point faible de l'adversaire. Il y a eu là un enseignement très intéressant. Il semble bien que, contrairement à ce que prétendaient bien des gens, le rôle de la cavalerie soit loin d'être terminé. Elle doit simplement se transformer en se servant, en plus de ses chevaux, des moyens mécaniques qui lui permettent d'intervenir dans la bataille de la façon la plus efficace. La cavalerie en partie «motorisée» a certainement un grand avenir. Ce ne serait évidemment pas le cas dans une guerre de tranchées. Mais la lutte de positions qui, lors du dernier conflit, a immobilisé longtemps les armées, ne se reproduira sans doute pas sous la forme que nous connaissons.

Billet du jour

Une fois de plus les grandes manœuvres qui viennent d'avoir lieu ont nécessité l'appel des gendarmes des cantons intéressés. Pour la Ire division, disons par exemple que Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel (peut-être même Valais) avaient fourni des contingents de police destinés à faire respecter l'ordre sur les routes et à canaliser les milliers de spectateurs venus pour applaudir nos soldats.

Et voilà qui, une fois de plus aussi, ramène la question de la gendarmerie de l'armée.

Cette armée paraît de plus en plus, chez nous surtout, comme la gardienne de l'ordre intérieur; on sait très bien que la Suisse n'a pas l'intention d'attaquer la France ou l'Allemagne ou le Lichtenstein ou un autre voisin. Nous ne sommes pas portés non plus vers les expéditions lointaines des colonies car... depuis la fin de la guerre nous ne possédons plus de marine sur les mers!... En dépit des socialistes qui hurlent à l'impérialisme et à la guerre de conquête nous restons tranquillement l'arme au pied pour empêcher la violation du territoire par les étrangers mais pour empêcher aussi que des éléments de désordre viennent chambarder chez nous un ordre social que nos pères ont mis près de 1000 ans à édifier!

L'armée est donc la grande gendarmerie du pays; Moscou le sait si bien qu'il ne peut la tolérer!

Mais alors pourquoi séparer toujours police et armée? Il devrait y avoir plus étroite collaboration,

d'après des opinions très autorisées, entre celle-ci et celle-là. Ou plus exactement le pouvoir central militaire, en l'occurrence le département fédéral, devrait avoir une influence plus directe sur les polices cantonales.

Militariser la police, voilà un gros progrès semble-t-il. Aux heures troubles de la mobilisation (guerre ou grève) les deux éléments sont réunis sous un même commandement; pourquoi ne pas mieux préparer en temps de paix ce dont on aura besoin dans les moments de danger? La gendarmerie **nationale** (comme en France) aurait le gros avantage de l'unité. Les cantons garderaient naturellement leur police de sûreté propre sur laquelle ils auraient la haute main, mais ceux qui sont en réalité des soldats relèveraient de l'autorité militaire fédérale. Car là encore il faut rationaliser pour le plus grand bien du pays.

D'autre part on a déjà parlé de placer sous l'autorité militaire également les grands corps de pompiers. On sait (nous l'avons déjà signalé dans ces colonnes) que les pompiers de Paris par exemple sont des soldats de l'armée qui par volontariat ou par affectation accomplissent leur service dans cette troupe d'élite. Il y aurait un gros progrès à faire chez nous aussi dans ce domaine. Dans certains cantons le service du feu est obligatoire pour les citoyens; ailleurs des volontaires seuls font partie des compagnies. Les pompiers ne sont plus ce qu'ils étaient jadis; c'est-à-dire des fantaisistes dont s'emparait même le théâtre pour d'amusantes opérettes!... On fait appel à leur dévouement en maintes occasions; il faut être sûr d'eux!... La qualité d'autre part doit primer la quantité! Même en cas d'émeute on a fait récemment l'expérience à Genève qu'ils pouvaient former une troupe d'élite propre à sauvegarder l'ordre public! Ce n'est pas à nous à indiquer ici ce qu'il y a à faire pour l'organisation des pompiers et de la gendarmerie mais encore une fois on peut se demander si dans notre pays qui aime l'organisation parfaite on ne pourrait pas faire quelque chose pour unifier deux corps intéressants et qui ne pourraient que gagner à tous les points de vue en les plaçant sous l'autorité militaire.

Je ne fais que dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas! Mais évidemment ces projets peuvent être discutés!

D.

NACHRICHTEN
AUS DEM SCHWEIZ.
UNTEROFFIZIERSVERBAND.





NOUVELLES
DE L'ASSOCIATION SUISSE
DES SOUS-OFFICIERS.

Zentralsekretariat: Sihlstrasse 43, Zürich - Telefon 57.030
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof Paketadresse: Sihlstrasse 43 Zürich 1

Der Patrouillenlauf als ausserdienstliche Tätigkeit

(Fortsetzung)

Andererseits ist eine reizlose, möglichst vitaminhaltige Nahrung, die viel Aufbaustoffe enthält, und vor allem viel Früchte, zu bevorzugen. Alkohol in jeder Form sei gänzlich ausgeschaltet; ebenso ist das Rauchen nichts weniger als zuträglich für Herz und Lunge. Bei der Vorbereitung auf eine wichtige Konkurrenz, die Höchstansforderungen an Ausdauer stellt, darf man von den Uebenden während des ganzen Trainings die Ent-

sagung vom Alkohol und Nikotin verlangen, wie dies bei Sportleuten (Leichtathletik, Ruderregatten, Skikonkurrenzen etc.) üblich ist. Eine naturgemässe Körperpflege wird das ihrige beitragen zur allgemeinen Kräftigung. Schwimmen, Luft- und Sonnenbäder, gymnastische Uebungen mit tiefem Atemholen sollen nebenbei ausgiebig gepflegt werden, immerhin nicht derart, dass sie zur Ermüdung führen. Während dem Training soll sich jeder Teilnehmer selbst strenge beobachten. Alle Anzeichen von Ueberanstrengung müssen sofort erkannt werden bevor Schädigung des Organismus eintritt. Es empfiehlt sich, das Körpergewicht von Zeit zu Zeit zu kontrollieren.